



# L'ESSOR Recrute

## Intitulé du poste : ANIMATEUR (H/F)

Date de dépôt de l'annonce : 04/05/2023

Date de fin de validité de l'annonce : 04/07/2023

Lieu d'affectation : Nérac

Date de prise d'emploi : 04/05/2023

Expérience : 3 ans d'ancienneté en tant qu'éducateur spécialisé ou dans le champ de l'animation

Connaissance : DEES ou DE Animateur socio culturel

Type de contrat : CDI

Etablissement : TERRES D'ALBRET ET DU LOT

### Description de l'annonce :

L'ESSOR Terres d'Albret et du Lot recrute pour le Groupement d'Entraide Mutuelle (GEM) La Croisée des Chemins.

Temps plein 35 heures hebdomadaires

Poste à pourvoir dès que possible

Convention Collective 66

Permis B exigé

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des structures de prévention et de compensation de la restriction de participation à la vie en société prévues aux articles L. 114-1-1 et L. 114-3 du code de l'action sociale et des familles (CASF), tels qu'ils résultent de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Ils s'apparentent à des dispositifs d'entraide mutuelle entre pairs, en constituant avant tout un collectif de personnes concernées par des problématiques de santé ou des situations de handicap similaires et souhaitant se soutenir mutuellement dans les difficultés éventuellement rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne. Ce collectif est organisé sous la forme associative.

Le cahier des charges fixé par l'arrêté du 27 juin 2019 précise le rôle des salariés dans les GEM :

« Les animateurs salariés aident les adhérents à s'organiser pour la réalisation de leur projet, ainsi qu'à établir des relations avec l'environnement et les institutions de la cité. Ils les aident à veiller au confort et à la gestion quotidienne du groupe. Ils apportent aux adhérents qui les sollicitent leur écoute, leur avis et leur conseil, mais sans jamais se substituer aux professionnels du soin ou de l'accompagnement auxquels les personnes ont recours en tant que de besoin. Ils peuvent intervenir tant dans les locaux du GEM qu'à l'extérieur, notamment pour la constitution de partenariats avec d'autres institutions ».

### Missions

De manière générale, l'animateur (H/F) devra favoriser l'autonomisation des adhérents par la mise en œuvre d'actions d'informations, de conseils et de soutiens, dans une visée de renforcement des capacités des adhérents à opérer leurs propres choix.

- Aider les personnes fréquentant le GEM à rompre l'isolement, à retisser du lien social et à s'entraider dans la vie courante
- Favoriser l'auto-détermination (capacité pour tout professionnel partenaire du GEM à accepter les choix et solutions choisis par l'adhérent)
- Soutenir et valoriser les compétences des adhérents
- Favoriser et encourager la prise d'initiative individuelle et collective des adhérents
- Développer les activités du GEM sur propositions des adhérents
- Soutenir la création et le développement de l'association avec les membres du GEM
- Soutenir et entretenir les partenariats
- Participer à la création des outils communs du GEM
- Avoir la capacité à être le garant du cadre édité par les adhérents du GEM

## Fonctions du salarié

- Fonctions d'animation
- Fonctions de coordination
- Relations aux adhérents
- Relations aux membres élus du GEM (administrateurs du GEM)
- Relations aux partenaires, aux réseaux, aux autres GEM
- Gestion administrative (documents administratifs liés au GEM)
- Gestion financière (gestion de caisse)

## Compétences requises

- Adhérer à l'éthique et l'esprit des GEM
- S'adapter aux spécificités des personnes fréquentant le GEM, à leurs demandes et à leurs rythmes
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement d'une association
- Être disponible, à l'écoute et bienveillant tout en gardant un cadre professionnel
- Savoir prendre de la distance et du recul dans les situations éventuellement difficiles, reconnaître ses difficultés
- Prendre des initiatives, dans le respect des souhaits des adhérents du GEM
- Être autonome, et s'adapter aux situations non prévues
- Savoir animer un groupe, des partenariats, un réseau
- Savoir rendre compte de ses activités et des difficultés rencontrées
- Savoir rechercher les informations pour améliorer ses compétences
- Connaissance des troubles psychiques et des personnes en situation de handicap psychique.

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer **avant le 12 Mai 2023** à :

Madame La Directrice

L'Essor Terres d'Albret et du Lot

20 Ter Allées Vigier – 47170 Mézin

ou par mail à: [o.herent@lessor.asso.fr](mailto:o.herent@lessor.asso.fr)

